

Formation

# Se lancer dans un projet de développement des compétences psychosociales (CPS)

**Dates de la session :**

09 Oct et 10 Oct 2025

**Format & durée :**

Présentiel

2 jours - 14 heures

**Lieu :**

69 - Rhône

Lyon

**Horaires :**

Du 9h-12h30 à 13h30-17h

**Groupe :**

10 à 15 personnes (2p. max/structure)

**Intervenant.e.s :**

C. MIGNOT et C. CHIRSANOV formatrice en PS ARA

**Tarif :**

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

**Contact pédagogique :**

Caroline MIGNOT : [caroline.mignot@promotion-sante-ara.org](mailto:caroline.mignot@promotion-sante-ara.org)

**Contact administratif :**

Djezira THOMASI : [formation69@promotion-sante-ara.org](mailto:formation69@promotion-sante-ara.org)

**S'inscrire**

Ouverture des inscriptions 2 mois avant la date de la formation - date limite le 5/09/2025

Compétences psychosociales

Les compétences psychosociales (CPS) sont de plus en plus présentes dans les projets de promotion de la santé, notamment à destination des enfants et des jeunes. De quoi parle-t-on ? Pourquoi et comment les travailler ? Comment monter un projet CPS en s'appuyant sur les données issues de la recherche et les retours d'expérience ?

Cette formation vous propose de découvrir la méthodologie d'un projet de développement des CPS dans une démarche de promotion de la santé. Elle vous permettra d'identifier des leviers adaptés et d'expérimenter des postures et pratiques éducatives favorables.



## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Savoir définir les CPS et faire le lien avec la santé globale et la promotion de la santé.
- Identifier les freins et leviers pour développer un projet CPS auprès de son public.
- Connaître les bonnes pratiques et celles à éviter.
- Structurer un projet de développement des CPS.
- Connaître la posture favorable au développement des CPS



## Profils des participants

Tout professionnel ou bénévole impliqué dans une structure accompagnant des parents, des enfants ou des jeunes (3 à 25 ans).

**Réservée aux acteurs du département du Rhône.**

*Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter dans les meilleurs délais afin de vérifier ensemble les possibilités d'adaptations matérielles et/ou pédagogiques.*



## Pré-requis

- Avoir déjà des bases théoriques sur les CPS.
- Être en situation ou avoir pour objectif de mener ou élaborer un projet de développement des CPS.



## Programme

Jour 1 :

- Faire culture commune autour des CPS.
- Quelle méthodologie de projet pour développer les CPS?
- Explorer les freins et les leviers à la mise en place d'un projet d'ateliers CPS.

Jour 2 :

- Construction d'un atelier et d'une séquence d'ateliers

- Travail sur la posture d'animation et les phases de conscientisation et généralisation d'une activité qui développe les CPS.



## Modalités pédagogiques

**Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.**

Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation.

Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.



## Suivi et évaluation

**Évaluation des acquis** : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation, questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

**Suivi de la formation** : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

**Évaluation de la formation** : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.



Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161  
Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'Etat.  
Version du 11/03/2024